

RAPPORT DE VÉRIFICATION



LEROY MERLIN FRANCE
RUE CHANZY
59260 LEZENNES

TRANSPORT MECANIQUE

Vérification réglementaire en exploitation

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mises à l'arrêt préconisées
Escalier mécanique	4	4	0	1

Adresse d'intervention :
LEROY MERLIN FRANCE
159 BOULEVARD MACDONALD
75019 PARIS 19

Mission réalisée le 11/07/22

Date de vérification précédente : 30/07/21
Périodicité : 12 mois / Prochaine vérification : 07/23

Références SOCOTEC :

N° du rapport : 908A0/AM/22/4895

Date du rapport : 12/07/2022

N° d'affaire : 1908N11P0000002/21000

Désignation : GCN - LEROY MERLIN ASCENSEUR-MAG N° 190 - PARIS MC DONALD (75)

-

N° intervention : N11P0220600000000935



Présence d'observation(s)

Références Client :

Site : LEROY MERLIN 75019

1.0.0.1 - TM106475

Agence Equipements Seine st Denis

Pôle Eqts IDF - SOCOTEC EQUIPEMENTS - 22 Avenue des Nations - 95926 ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX
Tél. : (+33)1.41.84.01.35

SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.285.270 euros - 834 096 695 RCS Versailles
Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier
Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M SAVARD Arnaud
Nombre de pages : 20



Accréditation
n°3-1593
Liste des implantations et portée
disponibles sur
www.cofrac.fr

SYNTHESE DE LA VERIFICATION

Mainteneur	Type d'équipement	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de visite	Observation	Equipement non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée	Page
ThyssenKrupp Ascenseurs	Escalier mécanique	Niveau 0 vers le niveau 1 (droit)	42647125	1896636 (Numéro Schindler)	11/07/22	10			4
	Escalier mécanique	Niveau 1 vers le niveau 0 (gauche)	42647124	1896635 (Numéro Schindler)	11/07/22	10			6
	Escalier mécanique	Niveau 1 vers le niveau 2 (droit)	42647129	1896638 (Numéro Schindler)	11/07/22	10		Oui	8
	Escalier mécanique	Niveau 2 vers le niveau 1 (gauche)	42647128	1896637 (Numéro Schindler)	11/07/22	9			10

Les avis pour chaque équipement référencé ci-avant sont détaillés ci-après dans le chapitre « Vérification des équipements ».

COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de Mr Peirotte (responsable technique).

RENSEIGNEMENTS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS CONCERNANT L'ETABLISSEMENT

Classement de l'établissement

Etablissement de 2ème catégorie de type M.

Type ERP et/ou IGH (administratif): M

Précision sur l'origine du classement : indiqué par le chef de l'établissement

Description sommaire de l'établissement

Magasin de bricolage édifié sur trois niveaux.

Nature et étendue de la vérification effectuée

La vérification a été effectuée conformément aux exigences réglementaires prévues par le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public :

- par l'examen des documents afférents à l'entretien et à la maintenance ;
- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement.

Elle a porté, conformément aux exigences de l'article GE 8 §2, sur l'ensemble des points applicables à l'installation, identifiés parmi ceux figurant dans le tableau de référence joint au présent rapport.

Identification des matériels de mesure ou d'essai utilisés

Dans le cadre d'une mission de vérification réglementaire en exploitation d'un ascenseur, SOCOTEC ne procède pas à la réalisation de mesures ou d'essais de laboratoire. L'évaluation de grandeurs constitue des éléments sur lesquels l'inspecteur s'appuie pour émettre son jugement professionnel. C'est ce jugement qui permet la formulation des avis.

VERIFICATION DES EQUIPEMENTS

1. ESCALIER MÉCANIQUE (THYSSENKRUPP ASCENSEURS/NIVEAU 0 VERS LE NIVEAU 1 (DROIT)/42647125/1896636 (NUMÉRO SCHINDLER))

1.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

Année d'installation	2017
Constructeur	Koné
Mainteneur	ThyssenKrupp Ascenseurs
Localisation	Niveau 0 vers le niveau 1 (droit)
Réglementation prise en référence	Article AS10 "Vérifications techniques des escaliers mécaniques" du règlement sécurité incendie.
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12
Identification du propriétaire	Leroy Merlin
Identification de l'exploitant	Leroy Merlin
Escalier mécanique marqué « CE »	Oui
Local de machines à l'intérieur de la charpente	Oui
Organe de transport	Marches métalliques monobloc
Système d'entraînement de l'organe de traction	Chaînes
Vitesse nominale (m/s)	0,4
Situation, emplacement	Intérieur
Commande	Commande manuelle par clef
Historique des principales modifications déclarées par l'exploitant	Aucune modification ne nous a été communiquée.
Référence du précédent rapport (RV RAT, RVRE, CTQ, VGP)	Rapport VRE N° N11P0/21/1379, rapport VRAT N°204C0/17/327.
Prescriptions et dérogations accordées par la commission de sécurité	Le Procès verbal de la commission de sécurité suite à la visite du 1er avril 2022 ne nous a pas été communiqué.
Identification de l'escalier	42647125
Libellé client	1896636 (Numéro Schindler)
QR Code :	

1.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Parties d'installation	Avis		
	Satisfaisant	Non Satisfaisant	Non vérifié
Balustrades et main courante	X		
Organe de transport		X	
Système d'entraînement de l'organe de traction	X		
Local de machine		X	
Machine	X		
Protection contre les défauts électriques - Commandes	X		
Dispositifs de sécurité	X		
Maintien de l'état de conformité		X	
Conditions de maintenance		X	
Conditions d'exploitation		X	

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

1.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : ESCALIER MÉCANIQUE

Eléments vérifiés	Observations	N°
Organe de transport / Peignes	Remplacer très rapidement les peignes dont les dents sont cassées en partie haute et basse de l'escalier mécanique.	1
Local de machine / Accès au locaux de machines, contrôle et asservissement	Remettre en état de fonctionnement le contact de trappe situé en partie haute de l'escalier mécanique.	2
Maintien de l'état de conformité / Respect prescriptions/dérogations accordées par la com. de sécurité	Le procès-verbal de la commission de sécurité ne nous a pas été présenté Joindre le Procès-Verbal de la commission de sécurité au registre de sécurité.	3
Conditions de maintenance / Contrat d'entretien (existence, date de signature)	Le contrat d'entretien ne nous a pas été présenté. Il est nécessaire de s'assurer de la présence d'un contrat d'entretien.	4
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	La déclaration CE ne nous a pas été présentée. Annexer dans le dossier technique de l'appareil la déclaration CE.	5
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	Le dossier technique de l'escalier mécanique ne nous a pas été présenté Un dossier technique doit être présent sur le site.	6
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	La notice d'utilisation exigée pour chaque installation d'escalier mécanique marqué CE, ne nous a pas été présentée. Il est nécessaire de s'assurer de la présence d'une notice d'utilisation.	7
Conditions de maintenance / Etat d'entretien et de maintenance de l'équipement	Procéder au nettoyage des caissons haut et bas.	8
Conditions d'exploitation / Consignes et signalisation	Remplacer l'anti escalade détérioré.	9
Conditions d'exploitation / Consignes et signalisation	Revoir les dimensions des dispositifs anti passages situés en partie haute de l'escalier mécanique.	10

2. ESCALIER MÉCANIQUE (THYSSSENKRUPP ASCENSEURS/NIVEAU 1 VERS LE NIVEAU 0 (GAUCHE)/42647124/1896635 (NUMÉRO SCHINDLER))

2.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

Année d'installation	2017
Constructeur	Koné
Mainteneur	ThyssenKrupp Ascenseurs
Localisation	Niveau 1 vers le niveau 0 (gauche)
Réglementation prise en référence	Article AS10 "Vérifications techniques des escaliers mécaniques" du règlement sécurité incendie.
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12
Identification du propriétaire	Leroy Merlin
Identification de l'exploitant	Leroy Merlin
Escalier mécanique marqué « CE »	Oui
Local de machines à l'intérieur de la charpente	Oui
Organe de transport	Marches composites
Système d'entraînement de l'organe de traction	Chaînes
Vitesse nominale (m/s)	0,4
Situation, emplacement	Intérieur
Commande	Commande manuelle par clef
Historique des principales modifications déclarées par l'exploitant	Aucune modification ne nous a été communiquée.
Référence du précédent rapport (RVRAT, RVRE, CTQ, VGP)	Rapport VRE N° N11P0/21/1379, rapport VRAT N°204C0/17/327.
Prescriptions et dérogations accordées par la commission de sécurité	Le Procès verbal de la commission de sécurité suite à la visite du 1er avril 2022 ne nous a pas été communiqué.
Identification de l'escalier	42647124
Libellé client	1896635 (Numéro Schindler)
QR Code :	

2.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Parties d'installation	Avis		
	Satisfaisant	Non Satisfaisant	Non vérifié
Balustrades et main courante	X		
Organe de transport		X	
Système d'entraînement de l'organe de traction	X		
Local de machine		X	
Machine	X		
Protection contre les défauts électriques - Commandes	X		
Dispositifs de sécurité	X		
Maintien de l'état de conformité		X	
Conditions de maintenance		X	
Conditions d'exploitation		X	

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquel-

il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

2.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : ESCALIER MÉCANIQUE

Eléments vérifiés	Observations	N°
Organe de transport / Etat général	Remplacer la marche abîmée.	11
Organe de transport / Peignes	Remplacer très rapidement les peignes dont les dents sont cassées en partie basse de l'escalier mécanique.	12
Local de machine / Accès au locaux de machines, contrôle et asservissement	Remettre en état de fonctionnement le contact de trappe situé en partie haute de l'escalier mécanique.	13
Maintien de l'état de conformité / Respect prescriptions/dérogations accordées par la com. de sécurité	Le procès-verbal de la commission de sécurité ne nous a pas été présenté Joindre le Procès-Verbal de la commission de sécurité au registre de sécurité.	14
Conditions de maintenance / Contrat d'entretien (existence, date de signature)	Le contrat d'entretien ne nous a pas été présenté. Il est nécessaire de s'assurer de la présence d'un contrat d'entretien.	15
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	La déclaration CE ne nous a pas été présentée. Annexer dans le dossier technique de l'appareil la déclaration CE.	16
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	La notice d'utilisation exigée pour chaque installation d'escalier mécanique marqué CE, ne nous a pas été présentée. Il est nécessaire de s'assurer de la présence d'une notice d'utilisation.	17
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	Le dossier technique de l'escalier mécanique ne nous a pas été présenté Un dossier technique doit être présent sur le site.	18
Conditions de maintenance / Etat d'entretien et de maintenance de l'équipement	Procéder au nettoyage des caissons haut et bas.	19
Conditions d'exploitation / Consignes et signalisation	Revoir les dimensions des dispositifs anti passages situés en partie haute de l'escalier mécanique.	20

3. ESCALIER MÉCANIQUE (THYSSSENKRUPP ASCENSEURS/NIVEAU 1 VERS LE NIVEAU 2 (DROIT)/42647129/1896638 (NUMÉRO SCHINDLER))

3.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

Année d'installation	2017
Constructeur	Koné
Mainteneur	ThyssenKrupp Ascenseurs
Localisation	Niveau 1 vers le niveau 2 (droit)
Réglementation prise en référence	Article AS10 "Vérifications techniques des escaliers mécaniques" du règlement sécurité incendie.
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12
Identification du propriétaire	Leroy Merlin
Identification de l'exploitant	Leroy Merlin
Escalier mécanique marqué « CE »	Oui
Local de machines à l'intérieur de la charpente	Oui
Organe de transport	Marches métalliques monobloc
Système d'entraînement de l'organe de traction	Chaînes
Vitesse nominale (m/s)	0,4
Situation, emplacement	Intérieur
Commande	Commande manuelle par clef
Historique des principales modifications déclarées par l'exploitant	Aucune modification ne nous a été communiquée.
Référence du précédent rapport (RVRAT, RVRE, CTQ, VGP)	Rapport VRE N° N11P0/21/1379, rapport VRAT N°204C0/17/327.
Prescriptions et dérogations accordées par la commission de sécurité	Le Procès verbal de la commission de sécurité suite à la visite du 1er avril 2022 ne nous a pas été communiqué.
Identification de l'escalier	42647129
Libellé client	1896638 (Numéro Schindler)
QR Code :	

3.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Parties d'installation	Avis		
	Satisfaisant	Non Satisfaisant	Non vérifié
Balustrades et main courante		X	
Organe de transport		X	
Système d'entraînement de l'organe de traction	X		
Local de machine	X		
Machine	X		
Protection contre les défauts électriques - Commandes	X		
Dispositifs de sécurité	X		
Maintien de l'état de conformité		X	
Conditions de maintenance		X	
Conditions d'exploitation		X	

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquel

il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

3.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : ESCALIER MÉCANIQUE

Nous vous recommandons la mise à l'arrêt de l'appareil.

Éléments vérifiés	Observations	N°
Balustrades et main courante / Balustrades	Reduire le jeux entre les parois vitrées et repositionner correctement la main courante en partie basse de l'escalier mécanique.	21
Organe de transport / Peignes	Remplacer immédiatement le peigne fortement détérioré situé en partie basse de l'escalier mécanique.	22
Organe de transport / Peignes	Remplacer très rapidement les peignes dont les dents sont cassées en partie haute et basse de l'escalier mécanique.	23
Maintien de l'état de conformité / Respect prescriptions/dérogations accordées par la com. de sécurité	Le procès-verbal de la commission de sécurité ne nous a pas été présenté Joindre le Procès-Verbal de la commission de sécurité au registre de sécurité.	24
Conditions de maintenance / Contrat d'entretien (existence, date de signature)	Le contrat d'entretien ne nous a pas été présenté. Il est nécessaire de s'assurer de la présence d'un contrat d'entretien.	25
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	La déclaration CE ne nous a pas été présentée. Annexer dans le dossier technique de l'appareil la déclaration CE.	26
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	La notice d'utilisation exigée pour chaque installation d'escalier mécanique marqué CE, ne nous a pas été présentée. Il est nécessaire de s'assurer de la présence d'une notice d'utilisation.	27
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	Le dossier technique de l'escalier mécanique ne nous a pas été présenté Un dossier technique doit être présent sur le site.	28
Conditions d'exploitation / Consignes et signalisation	Revoir les dimensions des dispositifs anti passage situés aux entrée et sortie de l'escalier mécanique.	29
Conditions d'exploitation / Consignes et signalisation	Remettre en place l'anti passage manquant en partie haute de l'escalier mécanique.	30

4. ESCALIER MÉCANIQUE (THYSSSENKRUPP ASCENSEURS/NIVEAU 2 VERS LE NIVEAU 1 (GAUCHE)/42647128/1896637 (NUMÉRO SCHINDLER))

4.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

Année d'installation	2017
Constructeur	Koné
Mainteneur	ThyssenKrupp Ascenseurs
Localisation	Niveau 2 vers le niveau 1 (gauche)
Réglementation prise en référence	Article AS10 "Vérifications techniques des escaliers mécaniques" du règlement sécurité incendie.
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12
Identification du propriétaire	Leroy Merlin
Identification de l'exploitant	Leroy Merlin
Escalier mécanique marqué « CE »	Oui
Local de machines à l'intérieur de la charpente	Oui
Organe de transport	Marches métalliques monobloc
Système d'entraînement de l'organe de traction	Chaînes
Vitesse nominale (m/s)	0,4
Situation, emplacement	Intérieur
Commande	Commande manuelle par clef
Historique des principales modifications déclarées par l'exploitant	Aucune modification ne nous a été communiquée.
Référence du précédent rapport (RVRAT, RVRE, CTQ, VGP)	Rapport VRE N° N11P0/21/1379, rapport VRAT N°204C0/17/327.
Prescriptions et dérogations accordées par la commission de sécurité	Le Procès verbal de la commission de sécurité suite à la visite du 1er avril 2022 ne nous a pas été communiqué.
Identification de l'escalier	42647128
Libellé client	1896637 (Numéro Schindler)
QR Code :	

4.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Parties d'installation	Avis		
	Satisfaisant	Non Satisfaisant	Non vérifié
Balustrades et main courante	X		
Organe de transport		X	
Système d'entraînement de l'organe de traction	X		
Local de machine		X	
Machine	X		
Protection contre les défauts électriques - Commandes	X		
Dispositifs de sécurité	X		
Maintien de l'état de conformité		X	
Conditions de maintenance		X	
Conditions d'exploitation		X	

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquel-

il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

4.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : ESCALIER MÉCANIQUE

Éléments vérifiés	Observations	N°
Organe de transport / Peignes	Remplacer très rapidement les peignes dont les dents sont cassées en partie haute et basse de l'escalier mécanique.	31
Local de machine / Accès au locaux de machines, contrôle et asservissement	Remettre en état de fonctionnement le contact de trappe situé en partie haute de l'escalier mécanique.	32
Maintien de l'état de conformité / Respect prescriptions/dérogations accordées par la com. de sécurité	Le procès-verbal de la commission de sécurité ne nous a pas été présenté Joindre le Procès-Verbal de la commission de sécurité au registre de sécurité.	33
Conditions de maintenance / Contrat d'entretien (existence, date de signature)	Le contrat d'entretien ne nous a pas été présenté. Il est nécessaire de s'assurer de la présence d'un contrat d'entretien.	34
Conditions de maintenance / Eclairage des abords	Remettre en place le cache de protection de l'éclairage des abords du bas côté droit.	35
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	La déclaration CE ne nous a pas été présentée. Annexer dans le dossier technique de l'appareil la déclaration CE.	36
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	La notice d'utilisation exigée pour chaque installation d'escalier mécanique marqué CE, ne nous a pas été présentée. Il est nécessaire de s'assurer de la présence d'une notice d'utilisation.	37
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	Le dossier technique de l'escalier mécanique ne nous a pas été présenté Un dossier technique doit être présent sur le site.	38
Conditions d'exploitation / Consignes et signalisation	Revoir les dimensions des dispositifs anti passage situés aux entrée et sortie de l'escalier mécanique.	39

RVRE - Escalier mécanique ou trottoir roulant - ANNEXE

Liste des points vérifiés au titre de l'article GE 8 §2

Lors de la mission qui a été confiée à SOCOTEC, l'ensemble des points figurant dans les tableaux ci-dessous a été vérifié.

La vérification réglementaires des installations en exploitation, réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme agréé par le Ministère de l'intérieur, a été effectué conformément aux exigences de l'arrêté du 28 mars 2007 portant approbation de diverses dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

1. MAINTIEN DE L'ETAT DE CONFORMITE	
1.1.	Historique des principales modifications déclarées par l'exploitant
1.1.1.	Enregistrement des déclarations de l'exploitant
1.1.2.	Cohérence entre déclarations et réalisation
1.2.	RVRAT ou ancien rapport GE 9 ou derniers rapports de vérification périodique (ancien AS 10)
1.2.1	Existence
1.2.2	Traçabilité de la levée des non conformités
1.3.	RVRE précédent
1.3.1	Existence
1.3.2	Traçabilité de la levée des observations
1.4.	Registre de sécurité (comprenant PV de la commission de sécurité)
1.4.1	Existence
1.4.2	Visé à l'issue de la visite
1.5.	Prescriptions imposées par la commission de sécurité (Permis de construire et suite aux visites périodiques)
1.5.1	Existence
1.5.2	Prescriptions éventuelles
1.6.	Dérogations accordées par la commission de sécurité (Permis de construire et suite aux visites périodiques)
1.6.1	Existence
1.6.2	Dérogations éventuelles
2. CONDITIONS DE MAINTENANCE	
2.1.	Contrat d'entretien
2.1.1	Existence
2.1.2	Date de signature
2.2.	Dossier technique (Manuel d'instruction)
2.2.1	Existence pour les appareils marqués CE
2.3.	Etat d'entretien et de maintenance de l'appareil
2.3.1	Registre technique annexé au registre de sécurité (carnet(s) d'entretien et de maintenance)
2.3.2	Existence
2.3.3	Traçabilité de la levée des observations
2.3.4	Dispositif d'éclairage des abords
2.4.	Dispositifs de sécurité
2.4.1	Arrêt d'urgence non automatique.
2.4.2	Arrêt d'urgence automatique.
2.4.3	Protection contre les survitesses et l'inversion involontaire du sens de la marche
2.4.4	Contrôle levée du frein
2.4.5	Détection de la rupture chaîne de treuil
2.4.6	Détection d'absence de marche
2.4.7	Détection d'affaissement de marche
2.4.8	Chariot tenseur
2.4.9	Plaques porte-peigne
2.4.10	Entrée main courante
2.4.11	Détection de rupture de la main courante
2.4.12	Détection de déjantement de la main courante
2.4.13	Dispositif de commande et avertissement dans le local de service choisi par l'exploitant et dépourvu d'une vue directe ou par vidéosurveillance sur l'appareil qu'il commande.
3. CONDITIONS D'EXPLOITATION	
3.1.	Indications de sécurité aux abords des entrées (consignes et signalisation)
3.2.	Barrière empêchant l'accès de chariots (achat et/ou bagage).
3.3.	Signaux de sécurité pour l'utilisation correcte et en sécurité des chariots d'achats ou des chariots à bagages
3.4.	Propreté des espaces machinerie

* Cette annexe respecte la méthodologie VRE selon le fascicule SOCOTEC - HH.CE.401 pour les vérifications réglementaires en exploitation (VRE) d'escalier mécanique et trottoir roulant dans les établissements recevant du public ainsi que le guide 018 de FILIANCE validé par la délégation équipements.

ANNEXE 1 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
ThyssenKrupp Ascenseurs	Escalier mécanique	Niveau 0 vers le niveau 1 (droit)	42647125	1896636 (Numéro Schindler)	11/07/22

EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION
réalisée par M SAVARD Arnaud
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour cette installation, n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.

ANNEXE 2 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
ThyssenKrupp Ascenseurs	Escalier mécanique	Niveau 1 vers le niveau 0 (gauche)	42647124	1896635 (Numéro Schindler)	11/07/22

EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION
réalisée par M SAVARD Arnaud
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour cette installation, n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.

ANNEXE 3 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
ThyssenKrupp Ascenseurs	Escalier mécanique	Niveau 1 vers le niveau 2 (droit)	42647129	1896638 (Numéro Schindler)	11/07/22

EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION
réalisée par M SAVARD Arnaud
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour cette installation, n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.

ANNEXE 4 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
ThyssenKrupp Ascenseurs	Escalier mécanique	Niveau 2 vers le niveau 1 (gauche)	42647128	1896637 (Numéro Schindler)	11/07/22

EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION
réalisée par M SAVARD Arnaud
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour cette installation, n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.

Transports Mécaniques - VRE

Annexe : Liste des observations sur les éléments vérifiés

ESCALIER MÉCANIQUE (ThyssenKrupp Ascenseurs/Niveau 0 vers le niveau 1 (droit)/42647125/1896636 (Numéro Schindler))

Eléments vérifiés	Observations	N°
Organe de transport / Peignes	Remplacer très rapidement les peignes dont les dents sont cassées en partie haute et basse de l'escalier mécanique.	1
Local de machine / Accès au locaux de machines, contrôle et asservissement	Remettre en état de fonctionnement le contact de trappe situé en partie haute de l'escalier mécanique.	2
Maintien de l'état de conformité / Respect prescriptions/dérogations accordées par la com. de sécurité	Le procès-verbal de la commission de sécurité ne nous a pas été présenté Joindre le Procès-Verbal de la commission de sécurité au registre de sécurité.	3
Conditions de maintenance / Contrat d'entretien (existence, date de signature)	Le contrat d'entretien ne nous a pas été présenté. Il est nécessaire de s'assurer de la présence d'un contrat d'entretien.	4
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	La déclaration CE ne nous a pas été présentée. Annexer dans le dossier technique de l'appareil la déclaration CE.	5
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	Le dossier technique de l'escalier mécanique ne nous a pas été présenté Un dossier technique doit être présent sur le site.	6
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	La notice d'utilisation exigée pour chaque installation d'escalier mécanique marqué CE, ne nous a pas été présentée. Il est nécessaire de s'assurer de la présence d'une notice d'utilisation.	7
Conditions de maintenance / Etat d'entretien et de maintenance de l'équipement	Procéder au nettoyage des caissons haut et bas.	8
Conditions d'exploitation / Consignes et signalisation	Remplacer l'anti escalade détérioré.	9
Conditions d'exploitation / Consignes et signalisation	Revoir les dimensions des dispositifs anti passages situés en partie haute de l'escalier mécanique.	10

ESCALIER MÉCANIQUE (ThyssenKrupp Ascenseurs/Niveau 1 vers le niveau 0 (gauche)/42647124/1896635 (Numéro Schindler))

Eléments vérifiés	Observations	N°
Organe de transport / Etat général	Remplacer la marche abîmée.	11
Organe de transport / Peignes	Remplacer très rapidement les peignes dont les dents sont cassées en partie basse de l'escalier mécanique.	12
Local de machine / Accès au locaux de machines, contrôle et asservissement	Remettre en état de fonctionnement le contact de trappe situé en partie haute de l'escalier mécanique.	13
Maintien de l'état de conformité / Respect prescriptions/dérogations accordées par la com. de sécurité	Le procès-verbal de la commission de sécurité ne nous a pas été présenté Joindre le Procès-Verbal de la commission de sécurité au registre de sécurité.	14
Conditions de maintenance / Contrat d'entretien (existence, date de signature)	Le contrat d'entretien ne nous a pas été présenté. Il est nécessaire de s'assurer de la présence d'un contrat d'entretien.	15
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	La déclaration CE ne nous a pas été présentée. Annexer dans le dossier technique de l'appareil la déclaration CE.	16
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	La notice d'utilisation exigée pour chaque installation d'escalier mécanique marqué CE, ne nous a pas été présentée. Il est nécessaire de s'assurer de la présence d'une notice d'utilisation.	17
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	Le dossier technique de l'escalier mécanique ne nous a pas été présenté Un dossier technique doit être présent sur le site.	18
Conditions de maintenance / Etat d'entretien et de maintenance de l'équipement	Procéder au nettoyage des caissons haut et bas.	19
Conditions d'exploitation / Consignes et signalisation	Revoir les dimensions des dispositifs anti passages situés en partie haute de l'escalier mécanique.	20

ESCALIER MÉCANIQUE (ThyssenKrupp Ascenseurs/Niveau 1 vers le niveau 2 (droit)/42647129/1896638 (Numéro Schindler))

Éléments vérifiés	Observations	N°
Balustrades et main courante / Balustrades	Reduire le jeux entre les parois vitrées et repositionner correctement la main courante en partie basse de l'escalier mécanique.	21
Organe de transport / Peignes	Remplacer immédiatement le peigne fortement détérioré situé en partie basse de l'escalier mécanique.	22
Organe de transport / Peignes	Remplacer très rapidement les peignes dont les dents sont cassées en partie haute et basse de l'escalier mécanique.	23
Maintien de l'état de conformité / Respect prescriptions/dérogations accordées par la com. de sécurité	Le procès-verbal de la commission de sécurité ne nous a pas été présenté Joindre le Procès-Verbal de la commission de sécurité au registre de sécurité.	24
Conditions de maintenance / Contrat d'entretien (existence, date de signature)	Le contrat d'entretien ne nous a pas été présenté. Il est nécessaire de s'assurer de la présence d'un contrat d'entretien.	25
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	La déclaration CE ne nous a pas été présentée. Annexer dans le dossier technique de l'appareil la déclaration CE.	26
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	La notice d'utilisation exigée pour chaque installation d'escalier mécanique marqué CE, ne nous a pas été présentée. Il est nécessaire de s'assurer de la présence d'une notice d'utilisation.	27
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	Le dossier technique de l'escalier mécanique ne nous a pas été présenté Un dossier technique doit être présent sur le site.	28
Conditions d'exploitation / Consignes et signalisation	Revoir les dimensions des dispositifs anti passage situés aux entrée et sortie de l'escalier mécanique.	29
Conditions d'exploitation / Consignes et signalisation	Remettre en place l'anti passage manquant en partie haute de l'escalier mécanique.	30

ESCALIER MÉCANIQUE (ThyssenKrupp Ascenseurs/Niveau 2 vers le niveau 1 (gauche)/42647128/1896637 (Numéro Schindler))

Éléments vérifiés	Observations	N°
Organe de transport / Peignes	Remplacer très rapidement les peignes dont les dents sont cassées en partie haute et basse de l'escalier mécanique.	31
Local de machine / Accès au locaux de machines, contrôle et asservissement	Remettre en état de fonctionnement le contact de trappe situé en partie haute de l'escalier mécanique.	32
Maintien de l'état de conformité / Respect prescriptions/dérogations accordées par la com. de sécurité	Le procès-verbal de la commission de sécurité ne nous a pas été présenté Joindre le Procès-Verbal de la commission de sécurité au registre de sécurité.	33
Conditions de maintenance / Contrat d'entretien (existence, date de signature)	Le contrat d'entretien ne nous a pas été présenté. Il est nécessaire de s'assurer de la présence d'un contrat d'entretien.	34
Conditions de maintenance / Eclairage des abords	Remettre en place le cache de protection de l'éclairage des abords du bas côté droit.	35
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	La déclaration CE ne nous a pas été présentée. Annexer dans le dossier technique de l'appareil la déclaration CE.	36
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	La notice d'utilisation exigée pour chaque installation d'escalier mécanique marqué CE, ne nous a pas été présentée. Il est nécessaire de s'assurer de la présence d'une notice d'utilisation.	37
Conditions de maintenance / Dossier technique, notice d'utilisation pour les appareils marqués CE	Le dossier technique de l'escalier mécanique ne nous a pas été présenté Un dossier technique doit être présent sur le site.	38
Conditions d'exploitation / Consignes et signalisation	Revoir les dimensions des dispositifs anti passage situés aux entrée et sortie de l'escalier mécanique.	39